

ÉLIGIBILITÉ CPF : CODE 243821

TITRE PROFESSIONNEL CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

// DIPLÔME DE NIVEAU IV

DURÉE : 300H

AGENT CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS
// TITRE PROFESSIONNEL

Public	Tout public
Sélection	sur dossier, évaluation & entretien de motivation
Pré-requis	Maîtrise de l'expression écrite et orale, bonne présentation, bon relationnel, bonnes connaissances en anglais
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Formation alternant théorie et pratique• Mises en situation
Validation	<ul style="list-style-type: none">• Titre professionnel de niveau IV• Les compétences sont évaluées par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">» Une épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle» Un dossier de synthèse de pratique professionnelle» Les résultats des évaluations en contrôle continu» Un entretien final

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en mesure d'accueillir, informer, orienter les visiteurs individuels ou en groupe
- Être capable de gérer la relation clientèle sur de la réservation de prestations
- Savoir conseiller et vendre les prestations touristiques en ligne ou sur place
- Être en mesure d'assurer la location et l'entretien de matériel en lien avec l'activité
- Pouvoir assurer la promotion et l'information touristique

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 - Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique

- Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne
- Accueillir, informer et orienter la clientèle touristique
- Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports

CCP 2 - Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs

- Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels
- Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs

CCP 3 - Contribuer à la mise en oeuvre d'événements festifs et culturels

- Participer à la promotion d'événements festifs et culturels
- Contribuer à l'organisation et à la logistique d'événements festifs et culturels
- Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'événements festifs et culturels